

GENERALITES :

La parcelle à bâtir (point 1)

Le terrain à bâtir est délimité sur plan de géomètre et des essais de sol ont été effectués sur celui-ci afin de calculer la portance.

Études d'ingénieur (point 2)

Les études particulières de stabilité et de dimensionnement d'éléments de structure sont établies par un bureau d'ingénieur spécialisé.

Terrassements (point 3)

L'enlèvement des terres excédentaires sont prises en charge par notre terrassier, après s'être occupé du terrassement.

Une terrasse délimitée par des bordures béton de 5 cm d'épaisseur, un géotextile, pose d'un revêtement en gravier sur une surface de 17 M2 pour les maisons 3 façades et de 21 M2 pour les maisons 2 façades et un mur de séparation entre les terrasses des maisons de 1,75 m x 1,80 m dans la même finition que l'extérieur des maisons.

Gros-oeuvre - Maçonnerie (point 4)

Fondations :

La boucle de terre est posée sur le périmètre du bâtiment. Pour les dalles, un visqueen est déroulé à même le sol avant bétonnage. Le béton de qualité Bénor est prévu pour les semelles de fondation.

Maçonnerie de fondations :

Les maçonneries de fondations sont exécutées de façon traditionnelle en blocs de béton lourd.

Elles sont apparentes et rejointoyées dans le garage en sous-sol. Murs en 0,39 au lieu de 0,29

Réseau d'égouttage privé :

De type BENOR, les canalisations en PVC sont employées pour les évacuations des eaux fécales, eaux usées et eaux pluviales. Le réseau d'égouttage privé est complet jusqu'à y compris la double chambre de disconnection.

Citerne eaux de pluie :

Alimentée par l'eau provenant des descentes de toiture, cette citerne est équipée pour pouvoir profiter au mieux de cet « or bleu » : de filtre, chambre de visite, trop-plein, raccordement vers le bâtiment. L'équipement et les points d'utilisation en eau de pluie sont précisés dans le chapitre SANITAIRE.

Capacité nominale : 10.000 litres (tempo+)

Les éléments de structure sont compris. Ils sont en béton et/ou en acier, apparents ou non suivant le dimensionnement du bureau d'étude en stabilité. Les dalles de compressions sur hourdis (épaisseur suivant demande du fournisseur) + paillasse.

Plancher du rez-de-chaussée sur dalle radier :

L'isolation thermique du plancher est réalisée au moyen d'une chape isolante de 10 cm et d'une chape carrelage ». Le coefficient de déperdition (U) de ces hourdis isolés d'une épaisseur suivant l'étude de pose, recouverts de cette chape isolante est de $0,249\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$. Lorsque le garage est réalisé en annexe ou accolé au volume principal. Le garage est inclus dans le volume protégé et l'isolant projeté devra être placé dans le garage.

Plancher du premier étage :

Les planchers sont constitués d'éléments en béton préfabriqué communément appelé hourdis. Ils disposent du label BENOR et font l'objet d'une étude particulière du fabricant.

Pour les éléments dont la face inférieure est visible (garage), la finition de celle-ci est **lisse**. Dans les autres cas elle est de type **rugueux**.

L'isolation thermique du plancher est réalisée au moyen d'une chape isolante et d'une chape carrelage ». Le coefficient de déperdition (U) de ces hourdis isolés d'une épaisseur suivant l'étude de pose, recouverts de cette chape isolante est de $0,249\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$.

Plancher combles aménageables :

Les planchers sont constitués d'éléments en bois OSB de 22mm, disposé et fixé sur la totalité de la surface sol.

Murs extérieurs :

Composition du mur extérieur :

- Mur porteur en blocs de terre cuite de 14cm à coller, $\lambda_{\text{U}} = 0.022 \text{ W}/(\text{m} \cdot \text{K})$.
- Un isolant EPS 32 de 14 cm d'épaisseur où viendra s'appliquer le crépi et un isolant PIR de 14 cm d'épaisseur pour les briques collées sur une surface de 6,4 M2

Isolation des murs extérieurs :

Les panneaux d'isolation EPS 32 de 140 mm d'épaisseur enveloppent l'ensemble des murs des volumes chauffés. Cet isolant est répulsif à l'eau, n'a aucune tendance à la capillarité et est dimensionnellement stable. Sa capacité isolante présente un $\lambda = 0.030\text{W}/\text{m} \cdot \text{K}$ ($R_d = 4\text{m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$). VOIR PEB !
EPS : KNAUF / KNAUF_EPS_032 LAMBDA U=0.032 W/(m.K) épaisseur 14cm

Laine minérale : ROCKWOOL / ROCKFIT MONO black (v2021) λ U= 0.035 W/(m.K) épaisseur 5cm

PUR: Bardage: Recticel insulation / PowerWall λ 0.022 W/(m.K)

PUR /PIR - panneaux revêtus Plateforme : RECTICEL INSULATION / EUROTHANE BI-4A - λ U :0.026 épaisseur 12cm

Isolation acoustique rigide de 40 mm d'épaisseur entre les doubles murs mitoyen (50%).

Nous portons une attention particulière à la qualité de pose de l'isolation ! Par une pose continue au droit des baies, les ponts thermiques sont évités.

NB : la maçonnerie extérieure d'un garage accolé ou intégré au volume chauffé est isolée identiquement.

Lutte contre les nœuds thermiques dans la maçonnerie :

Afin de limiter les déperditions thermiques aux jonctions particulières avec le volume non chauffé, il est prévu :

- La pose d'un bloc isolant en pied de mur extérieur
- La pose d'isolant en vis à-vis de la jonction isolation mur externe et l'isolation de la toiture
- L'isolation des têtes de murs (échelles de toiture)
- L'isolation des murs n'est pas interrompue aux battées des châssis
- La pose d'un isolant vertical au dos des seuils en petit granit

Parement extérieur :

Choix : Crépi blanc cassé de gris avec une bande de 30 cm de couleur gris foncé sur le bas des murs et sur la totalité du périphérique de la maison.

Brique de parement :

- *Marque : MBI - GEOSTYLSTIX -*
- *Briques de format : 595/15/40 mm*
- *Ton gris ou Beige*
- *Appareillage : Panneresse en pose sauvage.*

Les seuils extérieurs des portes et portes fenêtres sont en petit granit d'une épaisseur de 5 cm avec la face ciselée et casse goutte, biseautés et posés avec une pente vers l'extérieur.

Le rejointoiement est compris.

Les réservations et percements pour les techniques (système de ventilation) sont prévus.

Murs intérieurs :

Les murs porteurs intérieurs sont réalisés en maçonnerie de bloc d'argile.

Les cloisons au rez-de-chaussée sont réalisées en bloc d'argile de 10 cm.

Toiture (point 5)

Charpente industrialisée :

La charpente est constituée d'éléments en sapin traité autoportants placés généralement tous

les 60 cm. Elle fait l'objet d'une étude technique spécifique à votre projet et garantie par le fabricant.

- isolation sur le pourtour du grenier, cloisons, escalier. La sous toiture est constituée d'un textile souple, renforcé et perméable à la vapeur.
- L'isolation de la toiture à versants est réalisée au moyen d'un matelas de laine de verre de 220mm d'épaisseur ($\lambda = 0,40 \text{ W/mK}$) voir PEB Laine minérale : ISOVER/ ISOVER ISOCONFORT 35 - $\lambda U : 0.035 \text{ W/(m.K)}$ épaisseur 22cm . Le placement continu entre chaque ferme de charpente permet d'obtenir une très bonne performance pour cette paroi. Uniquement valable si entre-axe de la charpente 60cm avec des fermes préfabriquées d'une épaisseur de 3,5cm est respecté. Sol du grenier en plaque OSB de 22 mm.

Le pare vapeur garantit le complexe toiture contre les phénomènes de condensation. Il recouvre toute l'enveloppe intérieure des toitures. La pose est soignée pour garantir une étanchéité parfaite en surface, mais aussi à la jonction charpente/maçonnerie.

Zinguerie :

Les chenaux et tuyaux de descente sont en zinc anthracite.

Finition :

Les planches costières et de rive sont revêtues de profilés en zinc anthracite.

Couverture en tuiles terre cuite de couleur noire :

La couverture de l'habitation est prévue en tuiles terre cuite plates, y compris les rives, faîtières et toiture

Pour vous garantir une excellente tenue (vents, tempêtes), les tuiles et rives sont fixées suivant le code de bonne pratique précisé dans la norme NBN EN 1991-1-4.

Fenêtre de toiture :

Au grenier : 2 fenêtres de toiture de 114/118, sur versant arrière de la toiture, Finition intérieur blanc avec double poignée ouverture 360° et fermeture en bas.

Toiture plate sur hourdis sur les sortants annexes living et cuisine :

La toiture plate est composée comme suit :

- Béton de pente, isolation en panneau rigide, pare vapeur, voile de fibre de verre, membrane d'étanchéité garantie 10 ans (EPDM) RESITRIX ou Derbigum bicouche.
- Isolation PU de 120 mm
- Finition : profil de rive en tôle calaminée gris foncé.
- Isolation EPS 32 de 140 mm sur différence de niveau entre les pignons mitoyens.

Carport pour les 3 façades :

Structure en aluminium noir, protection de gouttière intégrée.

Toiture en polycarbonate. (cahier des charges et photos en annexe)

Menuiseries extérieures (point 6)

Châssis en PVC conformes à la PEB :

Les menuiseries extérieures (excepté la porte de garage) sont réalisées en profilés PVC. Ils sont composés de chambres séparées les unes des autres de manière à assurer les meilleures valeurs d'isolation. Les ouvrants sont équipés d'un minimum de 2 joints assurant une isolation optimale contre le bruit, ainsi qu'une étanchéité parfaite à l'eau et au vent.

Choix : Châssis en PVC KÖMMERLING – Bicolor : gris foncé/blanc structuré dans la masse (voir fiche technique) et RAL.

Vitrages

Les châssis précités sont équipés de triple vitrages à haute performance d'isolation (valeur U central égal à $1,07W/m^2.K$).

Ug :1 (max)
Uf :1,6 (max)
G :0.55 (max)

Certains vitrages sont du type feuilleté pour répondre à la norme « **anti-défenestration** ». Un plus pour votre sécurité.

Porte entrée

Ensembles comprenant : une porte d'entrée pleine en pvc avec cale suisse et 1 châssis fixe latéral vitré.

Porte(s) de garage sectionnelle :

La porte de garage de type sectionnelle est composée de plusieurs panneaux doubles paroi comportant une isolation 40 mm d'épaisseur de PU. Les lames sont posées dans le sens horizontal. Elles assurent également, grâce à leurs joints en caoutchouc, une étanchéité à l'air.

Motorisation y compris deux

télécommandes.

Largeur 2,50 m et hauteur 2,15 m ?

Invisivent AIR Light 2Pa/10Pa dans les pièces tel que les chambre et le séjour. Une alimentation minimale et maximale sont à respecter et ce en fonction de l'occupation de la pièce et de la taille de celle-ci.

Panneau photovoltaïques: Orientation OSO inclinaison 35°, technologie monocristalline avec onduleur avec transformateur à isolation galvanique. Le nombre de panneaux dépendra bien évidemment de la consommation énergétique total du bâtiment et de ses occupants.

La qualité d'exécution jouera un rôle IMPORTANT sur l'encodage des nœuds PEB conformes et donc sur le résultats final. Il est essentiel que la qualité d'exécution soit impeccable.

Chapes (point 7) et carrelages (point 8)

Sous chape isolante partout au rez-de-chaussée et 1^{er} étage :

Pour gagner en confort et performance énergétique, nous vous proposons d'isoler le sol de votre habitation en projetant une sous chape isolante en PU (polyuréthane $\lambda=0.028$ W/(m.K). La projection assure une couverture globale et le bon enrobage des tubages techniques.

- Épaisseur : de 6 et 10cm
- PUR projeté : NESTAAN HOLLAND B.V / NESTAAN SQ 483/28 $80 \leq d \leq 120$ mm $\lambda U = 0,026$ W/(mK) avec une épaisseur de 10 cm

Chape :

Dans tous les locaux au rez et au 1^{er} l'étage, la chape est talochée et exécutée en épaisseur de +/- 6 cm. Elle est destinée à recevoir un revêtement.

Carrelages au sol :

Notre étude de prix prévoit la pose du carrelage au sol dans les locaux suivants :

- Au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine, hall d'entrée, WC rez-de-chaussée, buanderie et (garage 30x30).
- A l'étage : hall de nuit, chambres, SDB, SDD, WC étage.

Celle-ci est prévue aux conditions suivantes :

- Pose droite, collage sur chape parallèle aux murs.
- Choix divers de carrelages sols et pour les plinthes chez Tile Trade Center (RIPA) à 6220 Fleurus.
- Modèle, au choix ne dépassant pas le prix choisis chez le Fournisseur.
- Le jointoiement est prévu en gris ciment ordinaire ou blanc. La finition entre le carrelage et la Plinthes assorties aux carrelages est réalisée à l'aide d'un joint souple.

Carrelages au mur (faïences) :

Notre étude de prix prévoit la pose de faïences dans les locaux suivants :

Salles de bain, WC et douche sur une hauteur plafond et WC rez-de-chaussée sur hauteur tablette. Celle-ci est prévue aux conditions suivantes :

- Pose droite, collage sur mur, parallèle aux murs.
- Format de maximum 60 cm x 60 cm, 30 cm x 60 cm ou 120 CM X 20 CM (imitation plancher en trois teintes).
- Modèle rectifié au choix en 10 teintes, ne dépassant pas le prix choisi chez le fournisseur.
- (Fournisseur du carrelage : Tile Trade Center (RIPA) à 6220 Fleurus.
- Le jointoiement est prévu en gris ciment ordinaire ou blanc.

Plafonnage (point 9) et murs intérieurs non porteurs (point 10)

Murs et plafonds des pièces habitables :

Les murs porteurs et les plafonds de toutes les pièces habitables (hall, living, cuisine, buanderie indépendante, WC au rez-de-chaussée) chambres WC, salle de bains, hall de nuit + hall de nuit grenier reçoivent un enduit de plâtre.

Les parties dites combles aménageables et garages ne sont pas plafonnées.

Plafonds sous charpente :

Les plafonds sous charpente des pièces habitables sont réalisés en plaques « Gyplat » vissées et enduites de plâtre (prévu).

Appuis intérieurs :

Les appuis de fenêtres des locaux habités sont exécutés en pierre naturelle d'une épaisseur de +/- 20mm.

Murs intérieurs non porteurs de l'étage :

Les murs intérieurs non porteurs de l'étage sont réalisés bloc terre cuite et seront plafonnés après avoir reçu les encastresments des techniques.

Fermeture de l'entrée où arrive l'escalier et local technique grenier avec des murs type métal Stück.

Menuiseries intérieures (point 11)

Portes intérieures :

Notre offre comprend la fourniture et pose de portes intérieures tubulaires en mélaminés (4 coloris).

La quincaillerie comprend une serrure à pêne, les paumelles et poignées en alliage léger.

Clenches :

Toutes les portes intérieures sont pourvues d'une clenche et d'une clé.

Escaliers vers les étages :

Les deux escaliers vers les étages sont réalisés en bois lamellé collé (essence Hévéa) sans contre marche. Rampe(s) et balustrade(s) en acier inoxydable et main courante bois.

Cache-tuyaux :

Notre offre comprend les cache-tuyaux derrière lesquels sont placés les conduits de ventilation, les canalisations et décharges. Ils sont réalisés en panneaux MDF à peindre.

Électricité (point 12)

L'installation électrique est exécutée conformément à la réglementation générale des installations électriques (RGIE).

Détail - voir en pièce jointe. (Nombre de prises, interrupteurs etc...)

Avant le démarrage de ces travaux, le client est consulté afin de préciser ses choix définitifs. Il sera conseillé sur chantier même par électricien et l'emplacement exact des points électriques seront déterminés.

La réception de l'ensemble de l'installation par un organisme officiel agréé est comprises.

Chauffage (point 13)

Généralités :

Votre dossier fait l'objet d'une étude spécifique « chauffage » par notre service technique spécial.

Pompe à chaleur :

Pour ce type d'installation, nous vous présentons notre maître-achat :

- Pompe à chaleur Atlantic Alféa Extensa Combi AI R32 air-eau aro-thermplus VWL 55/6 A 230V S2 de 6 KW
 - Kit de raccordement aro-therm plus écrou libre
 - Jeu de grands amortisseurs de vibrations
 - Module intérieur intégrant
 - Appoint électrique 3KW de série
 - Échangeur coaxial immergé
 - Circulateur basse consommation nouvelle génération
 - Sonde extérieure
 - Vase d'expansion cylindrique ave soupape et manomètre
 - Ballon ECS de 300 Litres avec protection ACI
 - Échangeur de chaleur de 3 ;5 M2prévu dans le grenier
- Régulation
- Navistem 400S
 - Thermostat d'ambiance Navilink

Chauffage sol sur PU :

Tuyauterie pour former la dalle chauffante fixée sur chape isolant dans les pièces suivantes : hall, 2 WC, living, cuisine, buanderie ou garage suivant type de maison, hall de nuit, SDB.

La mise en service avec raccordement est incluse dans notre offre

Sanitaire (point 14)

Généralités :

Votre dossier fait l'objet d'une étude spécifique « sanitaire » par notre service technique spécial. Nous vous fournissons en temps utile l'étude du dimensionnement des appareils ainsi que leurs implantations. Les prestations de l'entreprise débutent après compteur d'eau. Après ce compteur, nous installons une vanne d'arrêt avec robinet purgeur, un anti-retour et un robinet double service. Les différents raccordements au boiler et appareils de production de chaleur sont prévus. Les tuyauteries d'alimentation sont réalisées en tuyaux de polyéthylène réticulé avec feuille d'aluminium. Les canalisations de décharges sont prévues en PVC qualité « sanitaire ». En dehors de l'enveloppe protégée, les canalisations d'eau sont isolées. Tous les accessoires pour être conforme aux normes Certibeau sont inclus dans la présente offre.

Évier de cuisine et lave-vaisselle :

L'équipement comprend les tuyauteries d'alimentation EC/EF et les décharges.

Raccordement du lave-linge :

L'équipement comprend la tuyauterie d'alimentation et la décharge.

Baignoire :

Notre offre prévoit l'installation de baignoire(s) acryl de teinte blanche de 180 x 80 cm, équipée d'un système de vidage central automatique chromé avec trop-plein. Elle est aussi munie d'un mitigeur thermostatique mural « bain-douche » apparent avec flexible et pommeau.

Meuble lavabo simple dans salle de douche :

Notre offre comprend l'installation d'un meuble moderne suspendu, de 80 de longueur et équipé d'une tablette intégrale avec lavabo préformaté. Il comprend une armoire avec porte et est complété d'un mitigeur, d'un miroir avec lumière intégrée ainsi qu'une colonne sur le côté.

Choix entre 3 différents coloris.

Meuble lavabo double dans salle de bain :

Notre offre comprend l'installation d'un meuble moderne suspendu, de 120 de longueur et équipé d'une tablette intégrale avec 1 grand lavabo. Il comprend un meuble armoire deux tiroirs et est complété par 1 mitigeur, d'un miroir avec lumière intégrée ainsi qu'une colonne sur le côté. Choix entre 3 différents coloris.

WC suspendu :

Notre offre prévoit l'installation de 2 WC(s) avec cuvette suspendue, porcelaine de teinte blanche, avec système de rinçage 3/6 litres, d'un siège double standard.

Lave-mains pour WC du rez-de-chaussée :

Notre offre prévoit l'installation d'un meuble lave mains (2 teintes aux choix). Il est équipé d'un vidage chromé, d'un robinet eau froide et d'un miroir.

Robinet jardin :

Notre offre prévoit l'alimentation d'eau extérieur et intégré au parement. Le branchement sur le réseau d'eau de pluie est habituel.

Douche tub ultra plat :

Notre offre prévoit l'installation pour les maisons 2 façades d'un tub de douche en fibre de verre de teinte blanche (160/90/3.5), avec système de vidage chromé, mitigeur mural « douche » apparent avec set rain, un panneau vitré sécurité fixe (largeur 100 cm). Pour les maisons 3 façades, un tub de douche en composite de teinte blanche (160/90/3.5), avec système de vidage chromé, mitigeur mural « douche » apparent avec set rain et une porte vitrée sécurité (largeur 90 cm).

Groupe hydrophore :

L'installation est constituée d'un groupe hydrophore immergé dans citerne ou (pompe) posé sur un support mural dans le garage pour les maisons 2 façades et sous le carport dans les maisons 3 façades. La pompe est pourvue d'un élément anti-retour + installation du Socarex dans citerne raccordé aux 2 WC(s), robinet extérieur jardin, robinet intérieur garage et trois filtres (pour machine à laver si raccordement).

Ventilation (point 15) - Étanchéité (point 16)

Points d'extraction particuliers :

Sont inclus dans notre offre le percement pour la ventilation mécanique (voir fiche technique) :

Pour que vous viviez dans un habitat sain, agréable dans lequel l'air ambiant est renouvelé en permanence, nous vous proposons un système de ventilation propre. Le système est semi-automatique et vous en avez le contrôle via une télécommande.

L'air « neuf » transite via les grilles réglables insérées dans les châssis de fenêtre des locaux secs (living, salon, chambres,).

L'air « vicié » est extrait via l'unité de ventilation par le biais de bouches placées dans les locaux habitables dit humides (cuisine, bain, douche, WC, buanderie,).

- Bouches d'extraction: comprises.
- Grilles dans les châssis
- Coloris : idem châssis

Votre dossier fait l'objet d'une étude spécifique « ventilation » par notre service Technique Spécial. Nous vous fournissons en temps utile l'étude de dimensionnement ainsi que les plans reprenant l'implantation des différents composants.

Panneaux photovoltaïques (point 17)

Voir fiche technique en annexe

Étanchéité à l'air du bâtiment :

L'étanchéité à l'air de votre future construction joue un rôle important dans le confort de l'habitat mais surtout pour vos économies d'énergie directes : tout autant que de doubler un isolant !

Il s'agit d'une propriété qui a le plus évolué ces dernières années en termes de rapport QUALITE/PRIX et qui témoigne d'une mise en œuvre des matériaux spécifique et d'un contrôle permanent.

Pour vous garantir un résultat spécifique, voici quelques points qui apportent un véritable plus à l'étanchéité :

- Continuité de l'étanchéité entre le plafonnage et le pare-vapeur en toiture
- Les châssis sont équipés au minimum de 2 joints intérieurs et les portes du système « Cale suisse ».

- Dans le cas de volets extérieurs (option), le choix de volets monoblocs électriques est fortement préconisé.
- La porte de garage bute à sa fermeture sur un joint en caoutchouc périphérique. Chaque élément en est également pourvu pour être étanche entre eux
- Les joints ouverts dans le plafonnage entre maçonnerie et toiture sont refermés par la pose d'un joint souple à peindre
- Un système de ventilation contrôlée efficace garantit un fonctionnement optimum et centralisé

Notre bureau d'architecte est aussi responsable du PEB qui est certifié :

A et Q-Zen.

Les normes relatives aux vitrages (anti-défenestration), au clouage des tuiles et au garde-corps d'escalier sont respectées.

Finitions et remise des clés :

La bonne organisation et coordination des corps de métiers intervenant sur votre construction est une des forces majeures de SODI S.A.

Afin de vous garantir un travail de qualité et qu'il ne manque aucuns maillons dans la chaîne des intervenants, SODI S.A dispose d'une main d'œuvre hautement qualifiée appelée « finisseurs ».

Ces préposés peaufinent votre construction et réalisent un ensemble de travaux dits « de finitions » compris dans notre offre.

Une réception provisoire est prévue afin de vous permettre de contrôler votre nouveau bien en toute quiétude (ainsi qu'une réception définitive un an plus tard à la demande du nouvel acquéreur ou automatique si pas de demande).

Un maximum de remarques est ainsi levé avant la réception provisoire, moment opportun pour la remise des clés.

Service après-vente de proximité :

Par sa présence depuis plusieurs années sur le marché belge, SODI S.A dispose de sociétés locales pour intervenir en cas de panne, de dépannage ou service de maintenance.

Que ce soit sous le couvert de la garantie ou non, nos équipes savent que la qualité et la promptitude de notre service clientèle est primordial pour votre satisfaction !

Mission d'étude (point 18)

La mission prévoit :

- L'étude de sol. Inclus dans le prix.
- Les plans établis par l'architecte choisi par le promoteur. Inclus dans le prix.
- L'étude PEB (performance énergétique des bâtiments). Inclus dans le prix.
- Le descriptif récapitulatif (cahier des charges). Inclus dans le prix.
- Le relevé de terrain par un géomètre. **Bornage, non inclus dans le prix.**
- DIU (dossier d'intervention ultérieur). Inclus dans le prix.
- Raccordements, abonnements, redevances et frais portés en compte par les régies : Placement des compteurs, eau, électricité, télédistribution. **Non inclus dans le prix (un forfait est prévu par le promoteur).**

Coordination de sécurité (point 19)

Dans le cadre de l'application de l'AR du 25 janvier 2001, concernant la coordination de la sécurité sur les chantiers temporaires et mobiles, SODI S.A à la charge de la désignation d'un coordinateur de sécurité pendant la phase réalisation et ce dans les limites des travaux qui lui sont confiés et dans les mesures où les dispositions de cet AR sont applicables à ces travaux (art. 71). Inclus dans le prix.

Assurance décennale (point 20)

La responsabilité décennale de SODI SA est couverte par une police d'assurance conformément à la loi du 31/05/2017. Inclus dans le prix.

Certibeau (point 21)

Dans le cadre de l'application du décret Wallon du 28 février 2019 modifiant le livre II du code de l'environnement contenant le code de l'eau et instaurant un certificat « eau » des immeubles bâtis, dénommé « Certibeau » SODI SA se charge des démarches en vue de la délivrance du certificat et ce dans les limites des travaux qui lui sont confiés. Inclus dans le prix.

Abords (point 22)

- Raccordement égout et gaines en attente pour raccordement eau, électricité, télédistribution, enrochement 20 cm + dolomie.
- Accès parking avec enrochement, géotextile et gravier de finition sans bordure.

SODI S.A. (Société de Développement Immobilier) société anonyme.
Siège social : 30, avenue du Manoir, 1410 Waterloo.
Bureau sur RDV uniquement : 15 rue des Coquelets, 1400 Nivelles.
TVA : BE438 694 970.
Numéro d'entreprise : 0438 694 970.
Contact vente : Godeau Rudy au +32.475.449.682
E-Mail : info@sodi.be
Site internet : www.sodi.be

**La société de promotion immobilière SODI,
l'expérience au service de votre confort.**